

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 11 (1899)
Heft: 1

Rubrik: Carnet d'amateur

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CARNET D'AMATEUR

Indication des plaques exposées.

Que de fois n'expose-t-on pas une plaque deux fois de suite, ce qui entraîne naturellement le développement d'une plaque doublement exposée et une qui ne l'a pas été. Total : deux plaques de perdues. Notre confrère *Photography* nous indique un moyen pour éviter ce *lapsus memorice*. Ce moyen, à la vérité a été déjà indiqué nombre de fois, mais comme il est rarement pratiqué, nous n'hésitons pas à le publier à nouveau. Les deux volets du châssis sont séparés à la partie supérieure par une pièce de bois. On colle simplement une bande gommée reliant le n° 1 à la pièce de bois et le volet n° 2 à la dite pièce. L'ouverture d'un des volets amenant la rupture de la bande gommée, il s'en suit qu'on peut aisément et de suite vérifier si un volet a déjà été tiré.



Epreuves positives rouges.

On peut très facilement obtenir des épreuves positives rouges d'une grande variété de tons en se servant d'un bain de virage-fixage ordinaire. A cet effet, l'épreuve à tons noirs ayant été amenée, comme d'habitude, à la teinte désirée, on la plonge immédiatement dans le bain suivant :

Eau	100 gr.
Bicarbonate de soude	30 »

Ce bain doit être constamment remué pendant l'immersion ; l'épreuve doit séjourner pendant deux à trois minutes. Elle est ensuite lavée à grande eau, très soigneusement, puis fixée dans un bain d'hyposulfite de soude à 10 % pendant une dizaine de minutes, et lavée à nouveau, à fond.

(Hélios.)



Photographie sur bois.

Un graveur français, M. Lalleman, a publié, déjà en 1856, le procédé suivant :

Le bois à décorer, de préférence un bois dur, est poli au papier de verre, puis au papier d'émeri fin ; on l'imprègne d'une solution d'alun, puis une fois sec, on le chauffe légèrement et le recouvre alors du mélange :

Eau	150 c. c.
Alun	5 gr.
Savon blanc	10 »
Gélatine	20 »

dont il est avantageux de passer une seconde couche après la dessiccation de la première. Le bois bien sec est immergé dans une solution à 5 % de chlorhydrate d'ammoniaque ; après dessiccation, on le sensibilise enfin en le couvrant au pinceau d'une solution à 10 % d'azotate d'argent. L'impression et le traitement sont les mêmes qu'avec un papier albuminé, mais il est inutile de prolonger les lavages.

(La Photographie.)

